

Les brevets



© Musée national de l'Éducation, CNDP, Rouen

Le système des brevets, inspirés du scoutisme, donne des critères objectifs d'évaluation et diversifie les épreuves. L'élève obtient un brevet quand il maîtrise un sujet et chacun peut créer un brevet sur la thématique qui l'intéresse, qu'elle appartienne au domaine de l'école, de l'art, du sport ou de la vie pratique. Ce système permet de valoriser d'autres compétences que celles dictées uniquement par les programmes scolaires. C'est l'enfant qui établit librement, sur un plan de travail général, les brevets obligatoires et les brevets accessoires qu'il veut réaliser. Cependant, pas d'impasse sur l'évaluation, utile à la progression. Chaque fin de semaine, les enfants présentent leurs réalisations au groupe et en discutent ensemble avec le maître.



© Musée national de l'Éducation, CNDP, Rouen